

ASSOCIATION AGRÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE

<u>1 rue de la Libération – **25260 ETOUVANS** – Tél. 03.81.93.63.40</u>

Compte-rendu de réunion Alevinage et C.A du 30 Septembre 2018

Les membres de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine présents :

P. BIENMULLER, D. BONGARDEN, J. BÉGUÉ, A. CHOGNARD, G. COURTOT, D. JEANNEY, KUDELKA Daniel, D. LUTTENAUER, B. PERROTTEY, F. PETITE, POULETTE, A. SEFTEN, Y. TOCHOT, JL. VAUTHERIN, J. VALET,

Absents excusés: S. BATAILLARD, J. BARON, C. BRUCHON, JP. CORVEC, G. DACOSTA, A. GALLIOT

<u>ORDRE DU JOUR</u> :

- 1. Le mot de bienvenue du Président,
- 2. Réflexion sur les empoissonnements 2018/2019 (alevinage)
- 3. Proposition d'amélioration pour les futurs empoissonnements
- 4. Plan d'empoissonnements validé par le C.A
- 5. Ordre du jour du Conseil d'Administration :
 - Point sur les ventes de cartes.
 - Formations dans les écoles primaires.
 - Projet d'un Atelier Pêche Nature.
 - Point sur les différentes commissions.
 - Point avec notre dépositaire.
 - Point sur notre Garderie.
 - Relation avec l'UDS.
 - Repas d'année de notre AAPPMA.
 - Questions diverses.

1. Le Mot de bienvenue du Président :

Le Président laisse la parole au Secrétaire après avoir remercié tous les présents pour entamer la présentation sur la partie Alevinage, point important de cette réunion suivi du Conseil d'Administration..

2. Réflexion sur les empoissonnements 2018/2019 (alevinage)

Objectifs:

- Pallier aux manques de truites indigènes.
- Satisfaire les pêcheurs (de Mars à Juin)
- Prendre le maximum de poissons déversés.

Enjeux:

- Vendre le maximum de cartes (recettes).
- Rendre pérenne notre AAPPMA.
- Participer au financement de l'amélioration du milieu aquatique.

BILAN 2017-2018

Satisfaction des pêcheurs:

Canal: OUI.

Doubs: NON (peu de prise)

Questions:

- Où sont passées nos truites dans le Doubs?
- Emportées par le courant?
- Victimes de prédation?
- Migration car habitats non appropriés ?
- Pourquoi empoissonner le Doubs ?

CHOIX DE L'ESPECE : Fario ou Arc? Les deux sortes ?

- L'une ne pollue pas l'autre (cohabitation possible)
- Aucune hybridation possible.
- L'arc ne déloge pas la fario sauvage, cette dernière est plus agressive.
- La fario est carnassière et reste en poste même pour se nourrir.
- L'arc, plus insectivore, se déplace en pleine eau, donc plus facile à pêcher.

SPECIFICITE DE L'ARC:

- L'arc est plus tolérante par rapport à la qualité des eaux (polluants et aux températures plus élevées).
- Vite pêchée, elle n'incite pas les pêcheurs à s'attaquer aux farios indigènes.

CONDITIONS ÉLÉMENTAIRES DE VIE D'UNE TRUITE:

- Une bonne température d'eau (18 °c maxi)
- Une bonne oxygénation de l'eau.
- Une eau nutritive (physico-chimique)
- Un fond graveleux propre pour la fraie (Bié concerné).
- Des caches et abris.
- De quoi s'alimenter (insectes, alevins..)

3. PROPOSITION D'AMELIORATION:

- Multiplier les points de déversements dans le Doubs de sorte à éviter que les poissons se regroupent et s'exposent davantage aux prédateurs. Privilégier la rive droite du Doubs car plus fraiche.
- En mai privilégier les 3 zones froides : confluences du Lougres, du Noyes et source à l'entrée de Longevelle.

4. Plan d'empoissonnement validé par le C.A par 13 voies pour / 1 voie contre/1 abstention

Dates	Lieux	Truites A	Truites F	Brochet	Sandre	Gardon	Black	Carpe
Automne	Beussières			50	0	0		
	Chatelot			50	0	0		
	Etang Beutal			10 u	10 u	50		100
2018	Canal			0	20	0	60	
	Doubs coté lougres (truitelles)		20					
	Canal Colombier	50						50
	Canal gare st maurice	50						50
	Canal Port St Maurice	50						50
Mars 2019	Doubs Pont de Colombier	25	25					
111013 2013	Doubs Stade Longevelle	25	25					
	Doubs La Goutte St Maurice	25	25					
	Bié Colombier		10					
	Etang Beutal	50						
	Doubs Pont Colombier		50					
	Doubs Stade Longevelle		50					
Mai 2019	Doubs La Goutte St Maurice		50					
	Bié Colombier		10					
Etang Beutal (36 hs) 1170 TOTALIX		0	225	100				150
10171071		275	265	100	20	50	60	400
	Prix au Kg HT	4	6	10,6	19	4,45	19	3,2
	Prix total par espèce	1100	1590	1060	380	222,5	1140	1280
			6 770 6					
	COUT TOTAL EMPOISSONN	IEMENI	6 773 €	5,5		7 145 €		
			HT	TVA		TTC		
Poids de chaque poisson:		0,250	0,250	1,500	1,100	0,050	1,000	1,800
	Nombre de poissons:		1060	67	18	1000	60	222
	Ratios par pêcheur	7	7	0	0	7	0	1
	Nombre de pêcheurs							
	Automne 2018 : 3 568 €	018:3568€ Printemps 2019:3920€						

Quantité totale de poissons à commander

Type de poissons	Quantité en Kg			
Truite Arc en ciel	275			
Truite fario	265			
Brochet	120			
Sandre	30			
Gardon	50			
Black Bass	60			
Carpe	400			

Dates des empoissonnements à définir en fonction de l'état des cours d'eau et de la météo (étiage/montée soudaine des eaux etc...).

5. Réunion du Conseil d'Administration

Point sur les ventes de cartes de pêche :

Comparatif 2017/2018 au 26/09/2018

Deaduit	Saison 2017Saison 2018Evolution au 26/09/2017 / 26/09/2018					
Produit	Nombre	Nombre	Nombre	%		
Carte interfédérale Personne majeure URNE (Union Réciprocitaire du Nord-Est)	17	26	+9	+52.94%		
Carte Personne majeure	105	119	+14	+13.33%		
Carte Découverte Femme	9	9	0	0%		
Carte Personne mineure	12	21	+9	+75%		
Carte Découverte -12 ans	48	38	-10	-20.83%		
Carte Journalière	26	29	+3	+11.54%		
Carte Hebdomadaire		3	+3			
Total Cartes de Pêche	217	245	+28	+12.9%		
Autres options	11	15	+4	+36.36%		
Total cartes de pêche + options	228	260	+32	+14.04%		

Type de carte	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Carte interfédérale	26	17	14	21	5	4	0	0
Carte majeure	119	106	95	107	116	90	78	92
Carte découverte femme	9	9	9	6	6	4	5	2
Carte personne mineure	21	12	13	13	18	12	7	12
Carte découverte - 12 ans	38	49	22	28	22	21	21	33
Carte Hebdomadaire	3	0	3	1	2	2	4	0
Carte Journalière	29	36	23	24	9	7	20	33
Total carte de pêche	245	229	179	200	178	140	160	172
Option Grand Est	0	0	1	0	0	0	0	1
Timbre carpe de nuit	15	11	10	15	12	7	7	0
Total cartes + options	260	240	190	215	190	147	167	173
Ecart A/A-1	au 26/09	+ 26,31 %	- 12,6 %	+ 13,2 %	+ 29,2%	- 11,9 %	- 3,46 %	-

Bonne progression des ventes de cartes de pêche en général + 32 cartes au 26 septembre 2018, bien qu'une baisse des cartes découverte – de 12ans soit enregistrée.

Formation Ecoles primaires 2019:

Rappel 2015/2016: formation des élèves des classes CE1/CE2/CM1/CM2

6 Communes concernées: Colombier-Fontaine, Étouvans, Longevelle sur le Doubs, Dampierre sur le Doubs, Saint-Maurice-Colombier, Lougres.

Nombre d'élèves formés en 2015 : 365

Formations étalées du : 08 Janvier 2015 au 27 Mai 2016 soit 29 journées de formation

4 Thèmes abordés : Les différents cours d'eau / Le cycle de l'eau et de la pollution / La vie dans les rivières / Journée pêche à la truite.

- En 2019 nous produirons cette même formation aux nouveaux élèves des écoles primaires.
- 2 groupes de formateurs pour soulager l'équipe précédente : TOCHOT Yves / BONGARDEN Denis et POULETTE Jacques / BÉGUÉ Joël (d'autres personnes peuvent se joindre à eux s'ils le souhaitent).
- Le Président Yves TOCHOT se charge des démarches auprès des Directions d'écoles pour valider le projet.
- Pas de journée pêche à la truite en fin de formation car trop contraignante pour l'équipe.

Projet d'un « Atelier Pêche Nature »

Comment créer un atelier pêche nature :

- Respect d'une charte de « sécurité » des Ateliers Pêche Nature délivrée par l'APAVE .
- Constitution du dossier de validation à transmettre au Président de la fédération.

<u>Ce dossier sera constitué au minimum</u>:

- D'une Demande de validation.
- De la liste des animateurs.
- De la fiche de renseignements "animateurs"
- De la fiche d'inscription des stagiaires.
- D'une fiche d'urgence complétée.
- D'une fiche de site renseignée.
- De la liste des matériels de sécurité exigés.
- De la fiche des locaux utilisés par l'atelier.
- De la fiche assurance avec copie de l'attestation d'Assurance Responsabilité Civile.

On peut retrouver tous ces renseignements sur le site « Charte de sécurité des ateliers pêche nature : http://www.federation-peche22.com/IMG/pdf/Doc presentation charte secu-2.pdf

Conditions de réalisation de cet « APN » par l'AAPPMA de Colombier-Fontaine :

- 10 enfants maxi de 10 à 14 ans + un parent
- Organisation générale : une partie Hivernale et une partie été
- Encadrement : Jean Luc, Yves, Denis et Daniel + Joël par intermittence.
- Personnes supplémentaires à recruter.
- Le Président Yves TOCHOT regarde et monte le dossier. Prendre des renseignement auprès de M.LEMIERE de l'Amicale de Montbéliard qui peut nous conseiller.

Point sur les différentes commissions

<u>Commission « Travaux » :</u>

- Remplacement d'une pancarte « pêche interdite » dans le Bié Village (02/07).
- Réimplantation de panneaux « réserve » au canal à St Maurice (17/03).
- Débroussaillage abords du Bié par la société Pierrot (17/09)
- À terminer « à la main » car présence clôture.
- Nettoyage abords étang de Beutal (12 et 24/01)
- Mise en place d'un « panier-filtre » sous égout dans le Bié /bascule (18/05 au 29/05)
- Évacuation arbres couchés dans le Bié (23/02)
- Nettoyage parking et bords du Doubs à St. Maurice (27/06)
- Nettoyage mise à l'eau par Yves TOCHOT (16/07)
- Participation au nettoyage de printemps avec la mairie de Colombier (14/04)

Commission « Environnement/Pollution »

- Déchets sur les bords du Doubs à Saint-Maurice-Colombier (article Presse):
- Dépôt de plainte à la Gendarmerie de l'Isle sur le Doubs
- Pollution du Bié village par les eaux usées de certaines habitations non conforme.
- Pose d'un panier-filtre en sortie de l'égout pour confirmation (il y a bien source de pollution).
- Relances en Mairie de Colombier-Fontaine sur les travaux d'assainissement à charge des riverains. Un dépôt de plainte par l'AAPPMA envers la Mairie de Colombier-Fontaine est à envisager pour débloquer la situation. (Vu avec Madame la maire).
- Signalement et enlèvement de déchets le long des routes par le Président, D. Bongarden et le Secrétaire avec photos à l'appui sur le site internet de l'AAPPMA.
- 4 personnes surprises dans le ruisseau retirant des herbiers sans autorisation: Plainte déposée par la mairie à l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité).
- Visite de la STEP de Colombier-Fontaine (c'est le réseau et les inondations qui posent problème).

Commission Relation Fédération Départementale

Une seule réunion: l'Assemblée Générale du 15/04/2018:

Sujets évoqués :

- Problème le plus préoccupant: LA POLLUTION DE NOS RIVIERES COMTOISES.
- La mise aux normes de nombreuse STEP.
- Les épandages de lisiers.
- La mise en route du nouveau site internet de la Fédération.
- Une autre forme de RECIPROCITE doit progresser: l'EHDA. (Entente Halieutique Doubs Amont).
- Participation aux pêches électriques.
- Participation active de l'AAPPMA de Colombier-Fontaine très appréciée par les techniciens de la Fédération.

Commission Relation Réciprocité

Julien Baron, notre représentant élu, assiste aux réunions:

Sujets évoqués :

- L'Étang de beutal en réciprocité, sera inscrit dans l'ARP 2019.
- Prochain CA de la Réciprocité: 05/11/2018.
- AG de la réciprocité: 17/11/2018.
- Beaucoup plus d'informations seront donnée dès 2019.

Commission Relation Amicale de Montbéliard

Joël BÉGUÉ et Jean Luc VAUTHERIN nos deux représentants ont assisté aux 3 dernières réunions

- <u>Le 05/04/201</u>8: rôle de l'AMICALE, transmettre les informations...
- Instance soutenue par la Fédération départementale.
- <u>Le 03/05/2018</u>: Propos « **irritants** » de la part du Président de l'Amicale concernant le choix de notre pisciculteur. (suite à un constat de carpes « malades ou blessées » fournies par cette même société dans un étang du territoire de Belfort).
- <u>Le 19/07/2018</u> (Jean-Luc seul) : Parking pêcheur / vélo-route.
- Frayères à l'étude (Voujeaucourt, Bart et Valentigney)
- Création d'une « Brigade Verte » composée de gardes particuliers des AAPPMA adhérentes.

Commission Idées et développement

1. Réhabilitation complémentaire du Bief.

- Aménagement piéton.
- Monter une réunion spécifique pour avancer: Joël BÉGUÉ/J.L. VAUTHERIN.

- Relevés topographiques pour étudier une autre solution: fait.
- L'étude en cours sera présentée prochainement en commission.

2.Création de frayère à brochets.

• Étude faisabilité en cours d'aboutissement – Devrait voir le jour début 2019 - la Fédération va lancer les travaux.

3.Amélioration de notre communication.

- <u>Site internet</u>: Bravo Denis et Jacques qui alimentent le site de façon très régulière et ne manquent aucune information –
- Projet d'achat d'un PC à relancer en C.A. Denis propose d'utiliser son PC gracieusement : MERCI DENIS! Mais ce n'est pas une solution durable, risque de dégradation du PC utilisé! A réfléchir!
- Encore merci à France et à Gilles pour le rétroprojecteur gracieusement offert à notre AAPPMA

4. Pose de pancartages « incivilités»

- 9 pancartes à ce jour: efficacité?
- De nouveaux besoins se font sentir vu les dégradations enregistrés dernièrement.

5.Recrutement de jeunes adhérents.

- Cédric et Benjamin nous ont rejoints en tant que « garde de pêche particulier »
- Il faut recruter (école de pêche? concours carpes?) A poursuivre !!
- Retombées positives des 24 h carpes à poursuivre en 2019

6.Curage des fossés et des ruisseaux.

- Affaire complexe / législation en vigueur partenariat avec la mairie pour action.
- A documenter auprès de l'AFB : Joël BÉGUÉ avec l'accord de Mme le Maire.

7.Risque de pollution

- Ruisseau le « Rorbe » : sur zone « campement ferrailleur » proximité ancienne gare de Colombier-Fte
- Réaliser un simple contrôle préventif pour vérification par 2 membres de la Commission

8. Connaissance des rejets des stations d'épuration.

- Visite de la STEP de Colombier pour informations le 28/02/2018
- Bonne présentation et explications sur le fonctionnement de la STEP très détaillées.
- La STEP ne pose aucun problème, c'est le réseau qui fonctionne mal.
- Nous sommes en zone inondable (dysfonctionnements)

9.Lutter contre la pollution du Bief

- égout à proximité de l'ancienne bascule rue d'écot rejette des eaux usées dans le ruisseau.
- C'est une affaire qui dure depuis trop longtemeps!
- La Mairie est confrontée à la réticence des 3 habitations concernées non conformes.
- L'AAPPMA doit faire avancer les choses pour aider la Mairie à solutionner cette non-conformité.
- 8 riverains identifiés en non séparatif sur leur propriété, 5 ont déjà remis en conformité leur réseau.
- La Mairie connaît bien le dossier (devis de E.ROLLAND en cours).
- Si rien ne bouge, l'AAPPMA portera plainte contre la mairie (demande de Mme le Maire) en appui pour régler ce problème récurrent.

10.Affaire FELNER: pollution du Doubs, cause principale:

- 1.Rejets d'égouts.
- 2.Rejets d'eaux industrielles de la fonderie.
- Station de relevage d'égouts: PMA va poser un clapet Anti-Retour (efficacité limitée à vérifier)
- Rejets d'eaux industrielles venant de la fonderie (à suivre de près).

Commission Etang de Beutal

24 heures carpistes:

- Bilan positif dans l'ensemble.
- 850 €uros de bénéfice.

Points à améliorer pour 2019:

- Mettre plus de carpes pour le prochain concours car peu de prises cette année
- Trouver plus de participants.
- Passer de 24h à 36 h carpistes
- Prévoir empoissonnement de 150 kg de carpes 3 jours avant le concours
- Règlement à reprendre et à améliorer
- Publicité à renforcer pour plus de compétiteurs et de donateurs
- Très Bonne ambiance.
- Bonne participation des membres de l'AAPPMA.

Capture des Poissons Chats:

- + de 500 kg de poissons prélevés soit environ 10 000 poissons.
- Grace en majeure partie à l'intervention journalière du Pilote « le Président » et de son adjoint « Denis Bongarden »
- Toutes nos Félicitations pour cette action de grande envergure qui porte ces fruits !!
- Grande satisfaction manifestée par les pêcheurs de carpes qui peuvent enfin pêcher sans être dérangés par ces poissons nuisibles.

Commission Salon des Vins et de la Gastronomie

1. Distribution des flyers:

• Le succès du salon en dépend, il faut faire venir un large public et enregistrer un grand nombre de repas.

2. Recette prévisionnelle en hausse:

- 2 exposants en +
- Repas supplémentaire le samedi soir sur invitation.
- 3 buvettes au lieu d'une.
- Assiettes de charcuterie vendues à la buvette.
- 2 tombolas réalisées au cours des 2 jours de salon.
- Apéritifs servi aux 3 repas.
- 50 affiches bords de routes, 4 500 flyers distribués dans les villages proches de Colombier-Fontaine

3. Dépenses supplémentaire:

- Location chapiteaux.
- Chauffage chapiteaux.

4. Travaux supplémentaires:

• Transports et montage/démontage chapiteaux.

Point avec notre dépositaire :

- Rencontre entre le Secrétaire et notre dépositaire début Septembre 2018.
- Accord pour poursuivre sa fonction de dépositaire de cartes de pêche jusqu'à son départ en retraite.
- A. SEFTEN propose de contacter Max VICHOT sur ce sujet et voir si possibilité de reprendre la vente des cartes après le départ de Mme Pétrequin.

Garderie:

Point par les gardes de pêche particuliers sur les nombreux contrôles et délits constatés

- Demande de validation de la fonction « garde de pêche particulier » de Cédric BRUCHON en cours de finalisation.
- Panoplie habits garde de pêche commandé à la réciprocité.

Relation Union des Société

Suivi par notre représentant D. LUTTENAUER:

Organisation d'une Soirée beaujolais du 17 novembre 2018

<u>Rappel</u> : lors de l'AG du 15 février et de la réunion du comité le 18 septembre avons demandé qu'une association prenne le relais pour son organisation.

Le club photo a étudié la possibilité de gérer seul la soirée, il propose de fêter l'arrivée du beaujolais nouveau sous forme de SOIREE HONGROISE avec le repas s'y rapportant et comme plat principal le goulash hongrois.

À savoir : Salle des fêtes de COLOMBIER FONTAINE à 20h

- apéritif poivier avec mignardises salées .
- goulasch accompagné des pommes de terre
- fromage comté
- salade de fruit maison
- café
- boissons: 1 bouteille beaujolais nouveau pour 6 personnes comprise dans prix du repas.

Sur place buvette : beaujolais nouveau / morgon / crémant.

Animation musicale et décoration de la salle aux couleurs du drapeau de la Hongrie

PRIX: 18 € sur réservation

Repas annuel de l'AAPPMA:

- Date du dernier repas : 19 janvier 2018 à 18h00
- Prochain repas à prévoir janvier 2019
- Même lieu « restaurant GOUX Appenans »
- Prévoir le repas le samedi soir afin de regrouper tous les membres du Conseil d'administration.

Informations diverses:

1)Travaux Bié Village:

• Pêche électrique effectuée le 1^{er} octobre 2018 à 8h30, résultat encourageant.

Début des travaux : le 04/10/2018

• Durée : environ 6 semaines

Egouts se déversant dans le « Bié » :

• 5 propriétaires sur 8 ont fait les travaux nécessaires. Le Président Yves TOCHOT suit l'affaire avec la Mairie.

Pancartage :

- Suite aux constats répétés de dépôts illicites d'ordure en tout genre aux abords du Doubs (entrée Nord Colombier-Fontaine) une pancarte de sensibilisation sera posée sur le lieu du délit : Joël BÉGUÉ fera une proposition.
- Une plainte a été déposée en gendarmerie de l'Isle sur le Doubs après la découverte de nombreux déchets de tous genres déposés sur la berge près du barrage du Chatelot. Une enquête est en cours qui devrait aboutir rapidement afin de sanctionner comme il se doit les contrevenants. Affaire à suivre de près avec la gendarmerie et le procureur de la République qui détient le dossier.

<u>Autres demandes :</u>

Mettre du brochet en aval de la passerelle de Longevelle lors des prochains empoissonnements.

- Mettre 100 kg de brochets au lieu de 50 + 20
- Mettre 10 brochets + 50 kg de gardons + 30 kg de Black-Bass à l'étang de Beutal en remplacement des Sandres.
- Panneau arraché « parcours pêche de nuit à Saint-Maurice-Colombier en bordure du canal en aval de l'écluse. Le Pilote de la commission enquête et règle le problème.

Fin de la réunion du Conseil d'Administration 11h30

Pour le Président de l'AAPPMA Yves TOCHOT Pour les Pilotes des différentes Commissions Le Secrétaire de l'AAPPMA Jacques POULETTE